

## Déplacements divers par les bus communaux



<b>DANS L'ENTITÉ</b>		
Primaire	Par enfant arrivé entre le 28 août et le 31 décembre et par année scolaire	10,00€
	Par enfant arrivé entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 mars et par année scolaire	5,00€
Maternelle	Par enfant arrivé entre le 28 août et le 31 décembre et par année scolaire	6,00€
	Par enfant arrivé entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 mars et par année scolaire	3,00€

<b>HORS ENTITÉ</b>	
Trajet aller-retour entre 1 et 50 km	5,00€
Trajet aller-retour entre 51 et 250 km	10,00€
Trajet aller-retour entre 251 et 400 km	20,00€

Projet d'établissement relatif à la mobilité douce : non-application du forfait

Le forfait ne sera pas dû par le parent, si la classe à laquelle appartient l'élève a renoncé à utiliser le service de transport, dans le cadre d'un projet d'établissement, axé notamment sur la mobilité douce.

## Garderies et études dirigées



0.50€ par jour pour la garderie du matin
0.50€ par jour pour la garderie du soir/étude dirigée
2,00€ par mercredi après-midi

